



L'UNIVERSITE FRERES MENTOURI CONSTANTINE1

En partenariat avec l'ANSEJ Constantine

Organise

La 2° Session de formation en



## Entrepreneuriat et Innovation



Après la réussite de la 1° session de formation en entrepreneuriat et innovation organisée par l'université Frères Mentouri Constantine1 en partenariat avec la direction de L'ANSEJ Constantine, une 2° session est prévue à partir du 15 avril 2018. Cette formation vise à développer les compétences clés chez les étudiants intéressés par la création d'entreprise et à les accompagner dans la construction de leur projet.

### Conditions de participation

Les conditions de sélection pour suivre la formation sont les suivantes:

- Avoir une idée de projet de création d'entreprise
- Être étudiant régulièrement inscrit en M2 (quelle que soit la spécialité) à l'université frères Mentouri Constantine 1 ou Etre récemment diplômé de l'université frères Mentouri Constantine1( Etudiant-Entrepreneur).

### Contenu et Déroulement de la formation

Durant la formation, le jeune porteur de projet est accompagné de la phase d'émergence de l'idée jusqu'à la soutenance de son projet. La formation se déroule en 2 étapes :

**Etape 1 :** Acquisition et maîtrise des méthodes et outils dans le domaine de la création et de la gestion d'entreprise en suivant des cours

**Etape 2 :** Réalisation d'un business plan et présentation d'un projet dans le cadre d'une soutenance devant un jury composé de spécialistes et de professionnels.

### Inscription - Information

Pour toute information et/ou inscription, contacter **le bureau de l'étudiant entrepreneur** situé sous le bloc des lettres, au niveau de la fac centrale les **Lundi, Mardi et Mercredi de 9h30 à 13h** ou par mail à l'une des adresses électroniques suivantes: [maison.entrepreneuriat.ufmc1@gmail.com](mailto:maison.entrepreneuriat.ufmc1@gmail.com) ou [bleufmc@gmail.com](mailto:bleufmc@gmail.com) et cela **avant le 10 mars 2018**.